



« Chauffailles n'est pas une ville morte et soutient ses commerçants »

Suite à la fermeture récente d'un pub en centre-ville qui a généré des réactions négatives, Stéphanie Dumoulin, la maire de Chauffailles a tenu à rappeler que la Ville soutient ses commerçants et qu'elle n'est pas responsable de la gestion des entreprises privées locales.

Dans notre édition du 7 août dernier, un article était consacré à la fermeture du Nad'jos, un pub situé en centre-ville de Chauffailles. Une fin de commerce qui était ponctuée de reproches, les gérants estimant que la ville ne les avait pas soutenus et que, reprenant leurs propos, Chauffailles devenait « une ville morte sans soutien pour ses commerces ». Une affirmation que la maire de la Ville, Stéphanie Dumoulin, conteste vivement : « Contrairement à ses dires, la ville de Chauffailles n'est pas une ville morte et soutient activement ses commerçants, notamment par le financement de 10 000 € injectés dans les chèques bonifiés en partenariat avec l'UCIA et le futur aménagement du centre-ville ».

« La municipalité regrette cette fermeture »

La maire affirme aussi que la fermeture est avant tout liée à une situation financière délicate du commerce : « C'est avec regret que la commune a été informée par le propriétaire des murs et bailleurs du fonds de commerce, en début d'été, de la fermeture imminente de cet établissement apprécié des Chauffaillons. Mais contrairement aux affirmations du locataire-gérant, la mairie n'a aucune responsabilité dans cette situation [...] La fermeture repose sur des motifs strictement économiques, confirmés par le propriétaire-bailleur ».

Le gérant a aussi reproché à la Ville d'avoir coupé l'éclairage des rues à minuit lors de la Fête de la musique cette année : un fait que confirme la maire, qui explique « qu'il s'agit de l'extinction automatique quotidienne réglée sur le centre-ville. Modifier cet horaire nécessite l'intervention

payante de la société Conect, une prestation qui n'a jamais été demandée en amont par le gérant de ce commerce ».

Stéphanie Dumoulin souhaite finalement rester optimiste : « la municipalité regrette cette fermeture. Elle reste confiante quant aux perspectives de reprise de cet établissement par un nouvel exploitant ». ■



Stéphanie Dumoulin, maire de Chauffailles. Photo DR





ACTU | BRIONNAIS—LA CLAYETTE/CHAUFFAILLES

Le Chœur d'Oratorio de Lyon et les choristes du Brionnais réunis autour d'œuvres de Rossini

Le Chœur d'Oratorio de Lyon, chœur amateur d'une cinquantaine de chanteuses et chanteurs, encadrés par des musiciens professionnels, avait en 2025 participé au festival Saperli'poètes en faisant entendre « L'Apocalypse selon saint Jean » de Jean Françaix.

En résidence à l'école intercommunale de Chauffailles et dans les églises du Brionnais du 27 au 30 août, Le Chœur d'Oratorio de Lyon travaillera des œuvres de Bach et Puccini et renouvelle ce partage de 2025 en invitant les choristes amateurs du Brionnais de tous âges, à les rejoindre autour de deux œuvres de Rossini.

Le projet

Le Chœur d'Oratorio de Lyon, en partenariat avec la Communauté de communes Brionnais Sud Bourgogne, organise une action culturelle durant sa résidence à l'école intercommunale de Chauffailles. Dans une atmosphère à la fois studieuse et conviviale, les choristes travaillent les partitions qui occuperont la saison à venir.

Durant cette résidence, Le Chœur d'Oratorio de Lyon invite les chanteurs et chanteuses du Brionnais de tous âges et tous niveaux, lisant ou non la musique, à travailler avec eux deux pièces de Rossini. Trois répétitions d'une heure chaque jour ont été programmées dans différents

lieux du territoire : le jeudi 27 et vendredi 28 août à l'espace Culturel du Brionnais de Chauffailles et le samedi 29 août en l'église de Chassigny-sous-Dun de 18 h à 19 h. Des répétitions avec de vraies exigences musicales accompagnées au piano par Grégory Kirche et dirigées par Philippe Forget, directeur artistique, citoyen du Brionnais et très attaché à ce territoire, tout en étant adaptées au profil des choristes.

Cette résidence est aussi l'occasion de rencontres conviviales entre les habitants du Brionnais et les choristes lyonnais par le partage de repas et l'hébergement chez l'habitant.

Un concert gratuit ouvert à tous dans la chapelle Sainte-Avoïe de La Clayette

Pour conclure cette session et après une dernière répétition avant le concert de restitution, tous les choristes participeront à une sortie de résidence qui aura lieu à la chapelle Sainte-Avoïe de La Clayette ce dimanche 30 août, à 16 heures.

Ce concert gratuit ouvert à tous permettra de partager avec le plus grand nombre le répertoire choral classique. Ainsi résonneront les œuvres de Rossini travaillées par l'ensemble des choristes et la « Messa di Gloria » de Puccini interprétée par le Chœur d'Oratorio de Lyon. ■



Ce jeudi soir, 45 choristes du Chœur d'Oratorio de Lyon et 23 choristes venus du Brionnais pour une première répétition de deux œuvres de Rossini, qui seront restituées le dimanche 30 août, à 16 h, en la chapelle Sainte-Avoïe de La Clayette lors d'un concert ouvert à tous. Photo Jean-Jacques Gelin

par Jean-Jacques Gelin (CLP)

► Le Chœur d'Oratorio de Lyon et les Choristes du Brionnais vous proposent une heure de musique romantique italienne lors d'un concert gratuit, ce dimanche 30 août, à 16 heures, à la Chapelle Sainte-Avoïe.





Chauffailles / Pléthore d'activités et de convivialité : la retraite sportive fait sa rentrée

P our la saison 2026-2027, le Groupement Retraite Sportive (GRS) invite les seniors à entretenir leur forme physique dans une ambiance bienveillante et conviviale. Les responsables de l'association rappellent que la recherche de performance est exclue, la priorité étant donnée au plaisir de bouger et au partage.

Accessibles dès l'âge de 50 ans aux personnes retraitées ou disponibles en journée, les prestations du club regroupent 21 activités variées. Le planning hebdomadaire s'étend du lundi au dimanche et comprend des disciplines

aussi diverses que la randonnée, le tir à l'arc, l'aquagym, le cyclotourisme, la gym zen, la danse, le tennis de table ou la pétanque.

Sur le plan financier, l'accès à l'ensemble du catalogue s'effectue au moyen d'une licence annuelle unique proposée à partir de 55 €, quel que soit le nombre de disciplines pratiquées.

Les inscriptions sont enregistrées lors de permanences hebdomadaires prévues tous les vendredis matin, du 4 septembre au

9 octobre de 9 h 30 à 11 h 30, au local de l'association situé au 8 rue des Écoles à Chauffailles. Les informations complémentaires ainsi que la grille horaire détaillée restent consultables sur le site internet www.grs-chauffailles.com ■



Les cours de gymnastique s'adaptent à tous. Photo Patricia Margand





Clubs et associations : c'est la reprise !

Début septembre, c'est la rentrée. Mais pas que scolaire. C'est aussi le moment où les clubs et associations, après une pause estivale, font aussi leur reprise. L'occasion de découvrir ou

de tester des activités, de rencontrer de nouvelles disciplines et de s'inscrire pour l'année qui arrive.

Impossible pour nous d'être exhaustif, mais voici quelques

clubs et associations qui nous ont annoncé leur reprise, sur le secteur de Chauffailles et sa région. ■





Chauffailles Rock, danses de salon, danse en ligne du GRS : les 100 pas, c'est sympa !

Chaque jeudi et dimanche, ils écument les thés dansants de la région. C'est en tout cas ce qu'affirme Yvette Gonachon, la responsable de la section danse du Groupement de la Retraite Sportive. Leurs démonstrations, comme celles présentées lors du thé dansant annuel organisé par l'association même, impressionnent par leurs alignements parfaits, la variété des pas et leur dynamisme intact.

Chaque vendredi, à la salle de la Caille, les élèves sont parfaitement formés par leurs cinq professeurs : Monique et Pascal

Jouot, Yvette et Christian Seychal, sans oublier Yvette Gonachon. Ils étaient 74 avant la coupure estivale, et le nouveau cours de rock lancé au printemps faisait déjà plus d'une vingtaine d'adeptes.

Les cours reprendront le 4 septembre, en commençant par le rock à 17 h 30. Suivront deux heures mélangeant les danses de salon (valse, tango, fox-trot, bayon, cha-cha, etc.) et les danses en ligne (madison, charleston, disco, etc.), une formule très adaptée qui permet à chacun de pouvoir tout danser, en couple comme en solo. Les chorégra-

phies sont apprises progressivement pour être restituées avec succès lors du thé dansant annuel. Un cours d'essai gratuit est tout à fait possible à la rentrée, il faut simplement venir avec sa bonne humeur. ■



En ligne, on peut tout danser, et pas que le madison. Photo GRS





INFOS PRATIQUES—CHAUFFAILLES

Première marche de la rentrée avec les Passe-Partout et 4 nouveaux circuits

Organisée par les Passe-Partout, la 41e Marche des Noisettes se tiendra le dimanche 30 août. Marianne Pessin, la présidente compte sur 700 personnes, aguerrie par l'afflux de l'an dernier. Quatre nouveaux parcours de 7, 12, 18 et 24 km attendent les randonneurs.

Des ravitaillements agrémenteront les circuits, et un repas gourmand (salade de lentilles, saucisson, dessert) sera servi à

l'arrivée. Départs de 7 heures à 14 heures depuis la Salle Léonce Georges à Chauffailles. ■



680 marcheurs s'étaient présentés en 2025. Photo Les Passe-Partout

Renseignements :

06.51.00.51.63

ou

marche.passepartout.free.fr





ACTU | BRIONNAIS—CHAUFFAILLES

Les Soirées gourmandes ont une nouvelle fois fait recette au château cet été

Initiées après le Covid dans le cadre du château, les Soirées gourmandes de Chauffailles ont une nouvelle fois rencontré un vif succès cet été. Retour sur un rendez-vous populaire qui allie soutien aux associations, plaisir des papilles et concerts gratuits.

C'est en tout cas l'avis de Stéphanie Dumoulin et de son adjoint Jean-Pierre Lacombe, également président de Chauffailles Anim, à l'origine de ces rendez-vous en plein air. Pour soutenir la vie locale, la municipalité met gratuitement les emplacements à disposition. La tenue de la buvette et de la petite restauration (frites, saucisses) est confiée à tour de rôle à différentes associations du secteur (basket, volley, football, tennis de table ou personnel municipal), qui conservent l'intégralité de leurs bénéfices. Côté papilles, le village gourmand s'appuie sur des piliers fidèles — la Ferme Marchaud (burgers), Saveur de la Chaume (pizzas), les glaces Duo d'Lait ou la Boulangerie Girard — tout en proposant une rotation

d'exposants. Les visiteurs ont ainsi pu découvrir, selon les dates, les escargots des Jardins d'Hélix, des spécialités hongroises, asiatiques ou du jambon madère.

Une programmation variée, de beaux chiffres et des élus sur le pont

La scène musicale a varié les plaisirs avec le duo Cocktail Duo Vocal (9 juillet), la chanteuse Axelle Mas (23 juillet), le groupe pop-rock Code Perso (6 août) et les lauréates du concours local Coup de chance en clôture. Un appel est d'ailleurs lancé aux candidats pour l'an prochain, même si « le budget est nécessairement limité », précisent les élus. Pour Jean-Pierre Lacombe, s'il est difficile d'affiner la fréquentation es-

timée à 600-700 personnes par soirée, les chiffres parlent d'eux-mêmes : 21 fûts de bière écoulés par la natation à la buvette, ou 130 parts de paella et autant de merguez vendues par le billard ! Et Stéphanie Dumoulin de conclure : « Ce sont les élus qui installent tout et qui rangent ; ça crée des liens ! » ■



Les élus posent avec les lauréates du concours de chant qui ont animé cette dernière soirée. Photo Patricia Margand

par Patricia Margand (CLP)





La brocante Souvenir Angélique Martin se tiendra dimanche

Le comité des fêtes de Chauffailles organise la brocante Souvenir Angélique Martin le dimanche 30 août, de 6 à 18 heures, dans le parc du château. Cet événement annuel rend hommage à Angélique Martin, bénévole engagée et figure très appréciée de la vie associative locale, trop tôt disparue. L'installation pour les exposants se fera sans réservation au tarif de 2 € le

mètre linéaire. Buvette et buffet seront proposés sur place tout au long de la journée. ■



Angélique Martin est décédée en 2015. Photo Cécile Constant





32 doublettes au concours de boules

Beau succès puisque l'épreuve a affiché complet avec 32 doublettes venues de la Loire, du Rhône et de Saône-et-Loire.

Malgré la pluie venue perturber les demi-finales, Gérard Renard et Gilbert Labrosse (Lyon) se sont imposés 13-11 en finale face à Gilles Sollegre et Didier Martin

(Mably). Au tour précédent, les paires Jean-Luc Montarde (Sarcey) /Jean-Claude Modonese (Craponne) et Jacques Guillon (St-Christophe-en-Brionnais) /Rodolphe Pellin se sont inclinées. Dans le complémentaire, la victoire revient à la doublette Cote (Panissières), victorieuse 13-9 contre Magnin (Amplepuis). ■



Photo Boule de Chauffailles





Le pétanquodrome prend le nom de Michel Gonnard

Une plaque au nom de Michel Gonnard a été dévoilée au pétanquodrome de Chauffailles lors du challenge dédié à sa petite-fille Angélique. Un hommage vibrant rendu au fondateur du club, décédé en 2021, et à ses proches.

Tous les mercredis d'août, le club de pétanque de Chauffailles organise des concours ouverts à l'ensemble des amateurs. Le troisième du mois revêt toujours une dimension particulière : il est réservé au challenge Angélique Martin, du nom de la jeune fille tragiquement disparue en 2015, petite-fille du fondateur du club.

Ce mercredi, l'émotion était d'autant plus vive qu'une plaque au nom de Michel Gonnard a été dévoilée en présence de sa famille, de Stéphanie Dumoulin maire, de Jean-Pierre Lacombe adjoint aux associations, et des passionnés de pétanque. Dans son hommage, la présidente Christine Coucheman a salué la mémoire du créateur : « Il a su rassembler les joueurs et encourager les bénévoles autour de valeurs fortes : respect, amitié, solidarité et convivialité. Le pétanquodrome est un lieu de rencontre et de partage ; il porte dé-

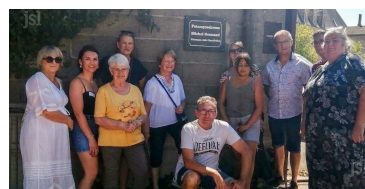
sormais son nom. » L'épouse de Michel Gonnard s'est également remémoré la genèse du projet : « Nous aimions jouer à la pétanque au camping. C'est en rentrant de vacances en 1983 qu'il a eu l'idée de créer un club. En janvier 1984, le club était né. Ma famille et moi souhaitons que vous continuiez à porter haut les couleurs de Chauffailles. »

Une figure locale

Plombier de métier, Michel Gonnard était une personnalité incontournable du Brionnais. Pendant 45 ans, il a fait danser toute la région à la tête des orchestres Jean Roger puis Michel Robert. Cet animateur hors pair a aussi marqué Chauffailles en y faisant venir des stars comme Jacques Dutronc, Gérard Lenorman ou Michèle Torr.

Après avoir animé les fêtes de la région, cet amoureux du sport bouliste s'est investi pleinement

dans la vie associative en créant le club local en 1984, dont il fut le premier président, avant de prendre les rênes du comité des fêtes. Profondément marqué par le décès de sa petite-fille Angélique, il avait à cœur de perpétuer son souvenir en instaurant deux rendez-vous majeurs à Chauffailles : le concours de pétanque souvenir et la grande brocante annuelle du parc du château, qui est d'ailleurs prévue pour ce 30 août. Michel Gonnard s'est éteint en 2021 ; il avait 82 ans. ■



La plaque en hommage à Michel Gonnard a été dévoilée mercredi.
Photo Patricia Margand

par Patricia Margand (CLP)

